

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 72 (1936)
Heft: 35

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Congrès, compte rendu.* — VAUD : *Défense nationale.* — *Geste apprécié.* — *Places au concours.* — *Occupations accessoires.* — *A propos de « Chante Jeunesse ».* — *Petite histoire vécue et réflexions.* — *Musée scolaire.* — *Maîtresses enfantines.* — GENÈVE : U. I. P. G. MESSIEURS : *Convocation.* — NEUCHÂTEL : *Fonds scolaire.* — **INFORMATIONS :** *Protection de la nature.* — *Auberges de Jeunesse.* — *Communiqué.* — *Bibliographie.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : ED. VITTOZ : *Langue d'aujourd'hui et langue de demain.* — VI^e *Emprunt.* — PAUL AUBERT : *Méthode globale.* — PRATIQUE : *Le coin du français.* — NELLY HARTMANN : *L'apprentissage de la lecture chez les tout petits.*

PARTIE CORPORATIVE

XXIV^e CONGRÈS DE LA S. P. R. (suite) ¹

Le Festival du Centenaire Léopold Robert.

Féerie, pleine de grâce, à la musique berceuse, due à la collaboration de MM. André-Pierre Humbert (un de nos collègues) et G. Pantillon, fils, sans omettre les décors de M. Perrin, sculpteur. Que de fraîcheur dans les ballets des enfants, que de poignante réalité dans les évocations des tableaux du grand peintre chaux-de-fonnier.

Je suis certain que tous les congressistes garderont de cette veillée un souvenir inoubliable ; tels airs reviendront peut-être de temps en temps à leurs lèvres. Félicitons notre ami E. Debrot de s'être attaqué à une si grande entreprise et de l'avoir menée à bien jusqu'au bout. Il faut dire qu'il était entouré d'une phalange de choristes, musiciens et solistes de grande valeur.

A la sortie du festival Léopold Robert, les Loclois s'en furent dans leur « Creux du Moûtier », tandis que ceux qui restaient dans la métropole se réunissaient au gré des fantaisies et du hasard pour passer encore un petit « bout de veillée ». D'aucunes parlaient d'aller jusqu'au chalet Heimelig... L'ont-elles fait ? Je l'ignore !

La journée de samedi.

Était-ce parce qu'on avait veillé trop tard le soir précédent que l'assemblée générale, prévue pour 8 h. 30, débuta avec une demi-heure de retard ? Je ne voudrais pas l'affirmer, mais on sera d'accord avec moi pour dire qu'on eut quelque peine à « s'amoder ». Et que d'entrées intempestives alors que le quatuor neuchâtelois exécutait de façon magistrale ce magnifique Quatuor en sol majeur, de Haydn. MM. Ed. Porret, W. Perret, M. Jaquet et L. Hämmerli ont droit à toute notre reconnaissance pour leur collaboration si appréciée.

Il est 9 h. 15 lorsque M. Rochat déclare la séance officiellement ouverte. L'ordre du jour administratif est rapidement enlevé et ne suscite pas de longues discussions. Les circonstances n'ont pas permis, dit le président, de publier

¹ Voir *Educateur* N^o 31.

le rapport du Bureau, mais le Comité central, dans sa séance du jour précédent, l'a consciencieusement épluché et en propose l'adoption... ce qui est fait sans autre. Les comptes (publiés dans le N° 23 de l'*Educateur*) sont également adoptés sans discussion ; personne pour relever que l'on commence l'ère des déficits.... C'est si normal dans les temps que nous vivons ! L'U.I.P.G., section de Dames, est admise au sein de la Romande en qualité de section autonome ; Mme Borsa, remplaçante de la présidente, Mme Miffon, au nom de ses collègues genevoises, remercie l'assemblée de cette marque de confiance. D'ailleurs, dit-elle, ces dames n'ont pas attendu ce vote pour s'intéresser vivement aux travaux de la S.P.R.

La convention avec le Schweizer Lehrerverein a fait l'objet de longues discussions au sein du Comité central et celui-ci en recommande l'adoption ; ce sera tout profit pour la cause des éducateurs. Adopté sans discussion. Quelle touchante unanimité... qui se retrouve pour les nouveaux statuts lesquels prévoient le « hara-kiri » des assemblées administratives générales. Sauf « remodification » — on ne sait jamais — nous avons vécu la dernière assemblée administrative générale. Personne pour le regretter ? C'est une docilité qui en devient touchante... et flatteuse pour ceux qui ont mis sur pied les nouveaux statuts puisqu'ils ont trouvé la formule qui contente chacun ! C'est assez rare !

La période quadriennale se termine avec l'année courante et, par la rotation admise, c'est aux Genevois qu'échoit la direction de la Romande. Par la voix de M. Duchemin, les sections genevoises acceptent cet honneur et proposent comme futur Bureau de la Romande :

Président : M. G. Willemin.

Membres : Mme Borsa, MM. A. Lagier et Ch. Duchemin.

Ces nominations se font par acclamations.

Dans les propositions individuelles, M. Piot, instituteur à Lausanne, dans une lettre qu'il a adressée au président, suggère à la S. P. R. de donner son adhésion au R.U.P. (Rassemblement universel pour la Paix). Une voix se fait entendre pour mettre en garde l'assemblée contre la multiplicité des associations pour la paix ; nous faisons déjà partie de la F.I.A.I., cela ne suffit-il pas ? Malgré de nombreux murmures approbateurs, la presque unanimité des congressistes se prononce pour l'adhésion au R.U.P., étant bien entendu que l'on s'informerait auparavant à quelles prestations financières nous devons faire face.

Enfin, l'on en arrive à la discussion du *magistral* rapport de M. Willemin. Je souligne bien « magistral » ; œuvre pleine de pondération et d'objectivité. ce rapport marquera dans les annales de la Romande ; et, si cela peut faire plaisir à M. Willemin, comme le lui a dit M. Chantrens, je lui adresse mes plus sincères félicitations... sans un « mais » après.

Il serait assez difficile de résumer la discussion ; le compte rendu sténographique compte à lui seul cinquante pages dactylographiées. Le compte rendu officiel en donnera de très larges extraits, aussi nous bornons-nous à ne jeter que quelques notes brèves :

La discussion s'engagea d'emblée sur les deux points essentiels : l'enseignement religieux à l'école et les relations de l'instituteur et de l'Etat. Pour mon compte, je regrette que l'on ait donné une telle ampleur au premier et que le manque de temps ait « sabré » la discussion du second. L'enseignement religieux à l'École pourrait faire à lui seul l'objet d'un rapport spécial. C'est bien aux

rapports de l'instituteur et de l'Etat que pensait feu notre président Willy Bailod lorsqu'il proposa ce sujet : « L'École et l'Etat ». Est-ce en raison des circonstances et pour éviter des discussions âpres où se seraient affrontées les tendances de gauche et de droite que le débat a dévié ? Je ne voudrais nullement amorcer ici une polémique et je donne mon simple avis... de chroniqueur. Les Genevois se sont taillé une large part dans la discussion ; nous avons, de ce fait, constaté que le sujet avait été étudié à fond chez eux, tandis que nos Neuchâtelois se faisaient à peine entendre, en fin de séance, par la voix de M. W. Perret.

Sur ce premier point, trois instituteurs genevois, MM. Borel, Tissot et Rudhart soutinrent la laïcité de l'école, tandis que MM. Schule (Chavannes-Renens) et Froidevaux (Boécourt) développèrent l'idée inverse.

Quant au second point, M. Borel, de Genève, revendiqua pour les instituteurs le droit absolu à la liberté d'opinion ; M. Métraux, de Genève, abonda dans le même sens. M. Chantrens combattit avec autant de chaleur que de conviction l'opinion des précédents. Il pense que l'instituteur au service de l'Etat a des obligations envers lui et qu'il ne doit pas trahir la confiance de son employeur.

Je le répète, nous ne pouvons pas, la place nous étant limitée, donner un aperçu plus détaillé de la discussion qui se poursuivit jusqu'après midi. Relevons cependant la belle péroraison de M. Willemin, qui justifia une fois de plus son point de vue et rallia la totalité des suffrages moins quatre voix, autant dire la quasi-unanimité. (A suivre.)

VAUD

DÉFENSE NATIONALE

Le comité S.P.V., conscient des soucis de l'heure et de la responsabilité qui nous incombe vis-à-vis de l'avenir de notre pays et de sa sécurité, a décidé de souscrire à la première tranche de l'emprunt pour la défense nationale par trois mille francs.

GESTE APPRÉCIÉ

Un collègue démissionnaire, qui désire garder l'anonymat, a remis au C. C. par l'intermédiaire du Président, la somme de *cent francs* à titre de don. C'est la caisse de secours qui en bénéficiera. Nos vifs remerciements à celui qui, en nous quittant, fait ainsi preuve, envers la S.P.V., de sentiments généreux de solidarité.

L. Cz.

PLACES AU CONCOURS

Jusqu'au 30 septembre :

Institutrices : Correvon ; Vulliens.

Maîtresse ménagère : Vevey.

Travaux à l'aiguille : Vevey ; Bottens.

OCCUPATIONS ACCESSOIRES

Sous le titre *Compétences étendues*, la *Gazette de Lausanne* relève un entrefilet d'un journal anglais relatif aux occupations accessoires d'une institutrice anglaise : aide à la rédaction de testaments, conseillère en divers achats, auxiliaire de paroisse, secrétaire d'expositions et de concours, à l'occasion,

nurse, coiffeuse ou organiste, etc., etc. Et la *Gazette* se demande si l'on trouverait « dans le corps enseignant féminin vaudois autant d'aptitudes et de bonne volonté. »

Je ne réponds pas. Je laisse ce plaisir aux sociétés de couture, aux chœurs paroissiaux, aux ventes de charité, aux écoles du dimanche, aux Unions chrétiennes, aux organisateurs des fêtes de Noël. Sans compter ce qui ne se sait pas, ce qui ne se publie pas et qui fait la vie de chaque jour.

Non pour monter en épingle la moindre bonne action de l'institutrice comme de l'instituteur, mais pour rappeler que si les occupations accessoires **lucratives** leur sont parcimonieusement autorisées, on ne leur a pas encore défendu de travailler pour rien, de se dévouer, et que, à la campagne surtout, est bien vu le maître ou la maîtresse qui paie de sa personne et sur qui l'on peut compter.

Et, en contre-partie, nous nous permettons de **compter**, nous aussi, sur nos autoités.

L. Cz.

A PROPOS DE « CHANTE, JEUNESSE ! ».

La solution proposée par Mme L. Cornuz (Voir « A propos du chant », article paru dans l'*Educateur* du 12 septembre) me paraît regrettable.

Evidemment l'exemple choisi (il s'agit de « Sempach ») semble donner raison à notre aimable correspondante. J'ai sous les yeux le texte de William Pilet : « Sempach, ton drapeau rallie », dont la prosodie et la simplicité de langage paraissent aussi bonnes sinon meilleures que celles du N° 176 de « Chante, jeunesse ! »

Toutefois, si l'on s'en tenait à la solution préconisée provisoirement par Mme Cornuz, on devrait, par exemple, supprimer du répertoire la si remarquable « Marche héroïque » ! Quel dommage ! Dans le cas particulier, l'étude des deux textes pourrait très bien se faire simultanément.

Par ailleurs, le nombre de chœurs dont les textes ont été retouchés n'est pas si considérable qu'on pourrait le croire ; il faudrait se garder de généraliser. Et on est bien obligé de reconnaître certaines erreurs monumentales qui ont été commises et qui se commettent encore dans ce domaine si négligé de la prosodie musicale.

Mme Cornuz avance un argument intéressant : « A cause des changements apportés, dit-elle en substance, parents, maîtres et enfants errent dans ces strophes d'époques différentes, et il s'ensuit le galimatias qui n'honore personne et que nul ne désire déclencher ou continuer. » — Sans doute, et la meilleure preuve en a été donnée au récent Festival du Tir cantonal de Montreux à propos du Cantique suisse qui aurait dû être exécuté par le public et les choristes d'après le nouveau texte de M. Budry. Ce fut lamentable, malgré les précautions prises. Voilà du moins ce que m'ont affirmé des amis dignes de foi (et je confirme, puisque j'ai entendu. L. Cz).

Cependant — c'est l'éternelle querelle des anciens et des modernes — ne faut-il pas essayer d'améliorer le répertoire traditionnel ? Il y aura un désaccord momentané entre les jeunes et les aînés et puis, au bout de peu de temps, l'habitude des textes nouveaux prévaudra. D'ailleurs, le nombre de textes laissés intacts par la Commission musicale de « Chante Jeunesse ! » est suffisant pour qu'il n'y ait pas un désaccord trop violent entre le répertoire traditionnel et le répertoire moderne.

Il serait donc intéressant de connaître l'avis des maîtres qui ont fait quel-

ques expériences, tout spécialement avec les Nos 176, 180, 184, 185, 189 et 192 du manuel, les seuls de la partie incriminée qui aient subi des modifications.

J. BURDET.

PETITE HISTOIRE VÉCUE... ET RÉFLEXIONS.

Jour d'examen. La classe, silencieuse, en est à la composition. Sur le pupitre, l'expert, crayon rouge en main, corrige les dictées et le maître assiste.

« S'efforcer » !

— Louise, debout ! Dis-moi la règle des mots en *ef*.

— Tous les mots en *ef* prennent 2 *f* sauf : *éfaufiler*.

Sans accroc, impeccablement, Louise a récité au maître cette règle d'orthographe d'usage qui, à côté d'autres, est écrite noir sur blanc, avec exemples à l'appui, dans son cahier de vocabulaire. L'expert n'en peut croire ses oreilles.

« Ils savent, mais souvent n'appliquent pas », dit le maître qui fait sa profession de foi sur l'enseignement de l'orthographe aux élèves peu doués. Il faut être instituteur, et en fonction, pour savoir que souvent la graine tombe dans le terrain aride et rocailleux.

Ils savent, mais n'appliquent pas, malgré la répétition, âme de toute instruction et créatrice de tous les mécanismes. *Cette aptitude à appliquer, cet automatisme, cette habitude de l'élève doué a sa source ailleurs que dans le savoir grammatical et orthographique. Peut-être dans l'intelligence?...* Et si elle est absente !?

Des milliers de collègues ont, avant nous, souligné, compté ou pesé, classé, corrigé ou fait corriger des millions et des millions de fautes, sans parler... de celles qu'ils ont oubliées ! Et les fils sont dignes des pères !

La crise de l'orthographe n'est pas d'aujourd'hui. Les billets d'excuse des parents en sont une preuve évidente. Et en attendant la réforme orthographique, les fautes continueront de pulluler ; élèves, et maîtres surtout, continueront de porter le fardeau. L'orthographe française, avec son fouillis de difficultés, ses bizarreries, ses subtilités restera, pour l'élève peu doué, un véritable casse-tête chinois.

Et pour donner plus de poids à notre conclusion, voyons ce que dit de l'enseignement de l'orthographe, en général, M. Porinot, le réputé pédagogue belge : « J'ai enseigné longtemps, j'ai visité beaucoup de classes ; j'ai dirigé de nombreux examens ; partout j'ai constaté que l'orthographe constitue pour les écoliers une très grosse difficulté et qu'elle est pour les maîtres une obsession et souvent une cause de découragement. » On ne peut mieux dire.

P.-S. — Cette petite histoire, et chacun pourrait raconter la sienne, nous revient à l'esprit en lisant, dans le dernier *Bulletin officiel*, les remarques sur l'orthographe.

Un marchand de participes.

MUSÉE SCOLAIRE

A partir du 17 octobre sera ouverte à l'École normale

l'Exposition des Tableaux scolaire suisses.

Nous rappelons qu'il s'agit de présenter à nos collègues les quelque 30 projets exécutés par des artistes suisses à l'occasion d'un concours ouvert par le Département fédéral de l'intérieur, d'entente avec la Commission fédérale des Beaux-Arts et la Commission intercantonale pour l'étude de questions

scolaires du Schw. Lehrerverein. Huit de ces projets ont été retenus et sont reproduits pour constituer la première série des tableaux scolaires suisses.

Cette exposition ne manquera certes pas d'être intéressante.

ASSOCIATION DES MAÎTRESSES D'ÉCOLES ENFANTINES

L'Association des maîtresses d'écoles enfantines a tenu son assemblée générale le 12 septembre, à Lausanne, sous la direction de Mlle Jaton, présidente.

Elle a approuvé la gestion et les comptes de l'exercice écoulé. Elle a renouvelé son Comité comme suit :

Mlle Bron, présidente ; Mlles Buxcel, Visinand, Moser et Corthésy, membres.

La décision prise, en 1935, par les communes des Planches et de Collonges-Veytaux, de fermer leurs classes enfantines, alors que le nombre d'enfants requis par la loi était atteint, a vivement ému l'assemblée. Elle a chargé son nouveau Comité de s'occuper de cette question.

Un cours de dessin donné par Mlle Guignard, professeur, a beaucoup intéressé toutes les participantes.

J. C.

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS

Convocation.

Assemblée générale, *mercredi 30 septembre, à 17 heures, Longemalle.*

Ordre du jour :

1. Procès-verbal.
2. Communications du Comité.
3. Propositions individuelles.
4. Assurance pour les accidents de skis.

Avis.

Le trésorier prie les membres qui n'ont pas encore réglé leurs cotisations de le faire au plus vite en utilisant le compte de chèques I 2658.

NEUCHÂTEL

FONDS SCOLAIRE

Les membres du Fonds, assurés et retraités, ont été réunis pour se prononcer sur les principes qui devront guider l'expert dans la réorganisation du Fonds.

Nous rappelons qu'après l'exposé de l'actuaire, M. O. Schmidt, et la discussion qui s'ensuivit, les assistants aux dix réunions organisées par le Comité du Fonds, avec le concours de la S. P. N., ont été appelés à répondre aux quatre questions suivantes :

1. *Voulez-vous la réorganisation du Fonds scolaire de Prévoyance ?*
2. *Etes-vous d'accord avec une augmentation de la cotisation ?*
3. *Etes-vous d'accord avec un ajustement des prestations en tenant compte des risques envisagés, des conditions de salaire et des cotisations versées ?*
4. *Etes-vous d'accord de modifier les dispositions réglementaires et légales qui régissent actuellement le Fonds scolaire et Prévoyance en vue de son assainissement complet ?*

Un bulletin de vote a été remis à chaque participant ; nous donnons ci-dessous le résultat détaillé du scrutin :

Conférences	Question 1			Question 2			Question 3			Question 4		
	oui	non	abst.									
Le Locle	48	1	1	47	—	3	44	3	3	47	1	2
La Brévine	13	—	—	13	—	—	13	—	—	13	—	—
Colombier	61	—	—	61	—	—	54	7	—	61	—	—
St-Aubin	19	—	—	19	—	—	17	—	2	18	—	1
Cernier	39	—	1	36	2	2	31	6	3	39	—	1
Les Ponts	21	—	—	21	—	—	21	—	—	21	—	—
La Chaux-de-Fonds	101	2	3	96	7	3	60	43	3	60	42	4
Le Landeron	15	—	—	15	—	—	14	1	—	14	—	—
Couvet	56	—	—	48	4	4	45	6	5	47	6	3
Neuchâtel	84	—	—	82	1	1	73	5	6	76	5	3
Totaux	457	3	5	438	14	13	372	71	22	396	55	14

Les propositions développées par l'expert et appuyées par tous les membres du Comité du Fonds à l'exception de Mlle Maria Girardin, ont donc été acceptées à une très grande majorité. Il y a même eu unanimité dans les séances de La Brévine et des Ponts.

C'est à La Chaux-de-Fonds que les projets de réorganisation ont rencontré la plus forte opposition qui a été soutenue même par quelques manifestations désagréables.

Le Comité du Fonds sera convoqué incessamment pour suivre aux opérations de réorganisation en se conformant aux volontés des intéressés.

18 septembre 1936.

J.-Ed. M.

INFORMATIONS

PROTECTION DE LA NATURE

La *Ligue pour la Protection de la Nature* se rappelle à nous cette année pour célébrer son vingt-cinquième anniversaire. Elle nous envoie quelques brochures, un rapport général qu'accompagne l'inévitable chèque aux dons et cotisations... Dans cette pluie d'invitations à la générosité, il faut choisir et nous nous demandons parfois où vont ces 1, ces 2, ces 5 francs qui glissent ainsi de nos poches dans celles des quémandeurs pour œuvres de tous genres. Laissons carte blanche à ceux qui les reçoivent ; c'est, somme toute, la seule façon de bien donner : ne pas savoir ce que fait l'autre main...

Sur ce préambule qui tient du bulletin financier, nous dirons que le *Heimatschutz* mérite notre aide, notre intérêt, notre sympathie effective. Il a à son actif de nombreuses initiatives et réalisations, entre autres la protection des paysages, la fondation de réserves, du Parc national, destinés à conserver la flore et la faune suisses intégralement.

Il s'adresse à la jeunesse qui doit garder cet héritage intact. Rappelons aux enfants leurs devoirs envers la nature et spécialement, au moment des courses d'école, le respect dû à la flore. Que les grimées à l'Alpe ne soient pas l'occasion d'un vandalisme honteux sur de petites fleurs si mignonnes dans leur milieu, si souffreteuses en bottes à demi desséchées après des heures de séjour sur un

sac de montagne ! Enseignons aux écoliers le culte dû à la plante ; ces leçons répétées ne seront pas lettre morte si nous y mettons de la conviction.

Protégeons la nature par le chèque postal, si nous le pouvons, mais spécialement, comme éducateurs, par nos paroles et par nos actes. L. Cz.

AUBERGES DE JEUNESSE

La Fédération suisse des Auberges de jeunesse organise, à « Rotschuo » près de Gersau, du 11 au 16 octobre, un cours pour chefs d'excursion. La *Revue mensuelle des auberges et du tourisme pour jeunes* du 1^{er} septembre, en publie le programme détaillé ; inscriptions jusqu'au 5 octobre. Tous renseignements au *Secrétariat du Cours, Seilergraben 1, Zurich I.*

COMMUNIQUÉ

L'Office suisse de Compensation attire l'attention des milieux intéressés sur le fait que le montant mensuel des fonds mis à la disposition du tourisme « soumis à une autorisation de transfert » — il comprend les frais d'études, d'éducation et de sanatorium — est limité à une certaine somme qui suffit à peine à couvrir les demandes courantes. Le nombre des élèves allemands dont le paiement des frais d'études se fait par l'intermédiaire du clearing germano-suisse ne pourra donc dépasser une certaine limite.

On ne saurait trop recommander aux instituts qui se proposent d'accueillir des élèves allemands d'exiger des personnes qui en sont responsables la preuve qu'elles ont obtenu, ou obtiendront, des autorités allemandes compétentes, l'autorisation indispensable pour le transfert d'Allemagne en Suisse des fonds nécessaires pour le paiement des frais d'éducation, dans les limites de la somme mensuelle fixée par l'accord de clearing germano-suisse.

La répartition de la somme mensuelle disponible pour les frais d'études, d'éducation et de sanatorium incombe aux autorités allemandes de devises. C'est par conséquent à ces dernières que les intéressés allemands devront adresser les demandes d'autorisations de transfert nécessaires. L'Office suisse de Compensation n'a aucune compétence pour la répartition individuelle de ces fonds.

Les instituts suisses d'éducation qui accueillent des élèves allemands sans tenir compte de ces avertissements courent le risque de se créer en Allemagne des avoirs bloqués, les transferts en devises libres étant pour ainsi dire impossibles.

Dans les cas où les recommandations précédentes n'auront pas été prises en considération, il ne faudra pas compter sur une intervention éventuelle de l'Office suisse de Compensation.

BIBLIOGRAPHIE

Cinq cents fautes à éviter en allemand, par P. BERNARD, Ecole centrale de langues et de commerce, Vevey. — Prix : 2 fr. 25, chez l'auteur, Simplon 50, Vevey.

Cet opuscule, à l'usage des élèves français apprenant l'allemand, s'adresse aussi aux Allemands étudiant notre langue : tous y trouveront une série d'expressions, germanismes et gallicismes, qui ne sauraient être traduites littéralement, faciles à retenir, formant ainsi un bagage linguistique appréciable.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LANGUE D'AUJOURD'HUI, LANGUE DE DEMAIN

VI. Emprunts.

Le problème des *provincialismes*, des *helvétismes*, est d'importance capitale dans l'enseignement de notre langue ; quelle attitude prendre à leur égard ? Celui des *argotismes* (je me risque à mon tour à créer un néologisme) n'est guère moins troublant. L'examen approfondi soit de l'un, soit de l'autre ne serait point en situation ici.

A l'endroit de l'*argot*, je me borne à rappeler plusieurs articles où M. Sensine donnait des exemples de termes condamnés avec véhémence comme triviaux, et qui n'en ont pas moins acquis droit de cité ; et la citation de Dubray (art. V. Néol. de mots) : « L'incorrection n'est pas sans avenir ; il lui arrive même de fournir une assez jolie carrière ».

Quant aux récentes créations « de chez nous » (helvétismes), en voici quelques cas. Le mot *officiel*, tel que nous l'employons de plus en plus : une association se réunit pour entendre d'abord de doctes rapports ou « communications » ; quand cette *partie officielle* est terminée, on peut songer à banqueter. Ou bien, on expédie les affaires administratives, et c'est après cette *partie officielle* qu'on entendra une conférence. Que de fois, au bas d'avis qui devraient être signés par le comité ou le président, vous trouvez le mot fatidique *officiel* ! Les Français se gaussaient de nous jadis quand nous leur parlions d'« enseignement officiel, d'une situation officielle » ; qu'est-ce que ce doit être maintenant ?

Il s'est constitué dans nos cantons de nombreuses sociétés, très populaires et très vivantes, de *contemporains* ; résultat : pour beaucoup de gens déjà, le mot a perdu son vrai sens. Exemples : Monsieur dépouille son courrier : « Qu'as-tu reçu ? demande Madame. — Une circulaire des contemporains. — Toi ! tu es trop jeune pour être déjà contemporain » (entendu en wagon). — Il y a quatre ans, j'enterrai mes deux vieux amis Rambert. « Ils étaient vos camarades ? me demande-t-on. — Oui, ils étaient presque mes contemporains. — Comment, presque ? » En effet, on est d'une société, on ou n'en est pas ; on ne saurait en être presque !

Rendant compte d'incomparables festivités printanières, nos quotidiens ont signalé les concerts donnés par « le *giron* des sociétés

chorales de la Mentue », du Jorat, ou d'ailleurs ; une seule fois, j'ai noté « association ».

D'où peut bien venir ce curieux emploi (exclusivement vaudois ?) du mot *giron*, qui n'a aucun rapport avec ce que disent les dictionnaires ? Poser la question, ce n'est pas la résoudre, selon la formule. Je la pose et ne la résous point. Non plus que celui de mes collègues à qui ses fonctions confèrent le privilège de pénétrer dans ces giron. Autre exemple, au foot-ball : « Il n'est pas sûr que Locarno garde sa place dans le *giron* ».

Il est douteux que ces deux boiteux réussissent jamais à franchir le Jura, et qu'on nous « emprunte » leurs services.

* * *

Le problème des **emprunts à l'étranger** est d'une complexité extrême ; il pose des questions nombreuses et souvent troublantes. Nous ne pouvons que l'effleurer ; et je vais le faire sous une forme tout autre que « celle adoptée » jusqu'ici, en cherchant à réfuter une objection.

Michel Bréal introduit le sujet en ces termes : « A toute époque, chez toutes les nations, il s'est trouvé des puristes pour protester contre les *emprunts faits à l'étranger*. Mais ceux qui forment le langage, voulant être compris, et être compris à moindres frais, s'inquiètent peu de la provenance des matériaux qu'ils mettent en œuvre. »

Darmesteter donne une note plus précise encore : « Il y a une tendance populaire à préférer aux mots indigènes les mots de *formation savante*, comme plus nobles et de meilleur style : stranguler, perturber ; plus anciennement : fragilité, monastère, maturité. Il en est de même pour les mots d'importation étrangère : ticket, stoper ». (*Vie des mots*.)

Pourquoi cette tendance ? Parfois pour être « compris à moindres frais » ; plus souvent, bien plus souvent, pour *le plaisir de corser de termes étrangers nos propos ou notre prose*, pour le plaisir de nous « gargariser » d'exotismes, actuellement surtout anglais.

Et le lexicographe sera bien obligé de suivre, une fois le succès de l'intrus dûment constaté, quels que soient d'ailleurs le ou les sens avec lesquels il s'est fait sa place ; ex. *sport*.

La voilà, la raison psychologique de l'adoption de si nombreux mots étrangers. Dans la transformation du vocabulaire, comme dans tout autre domaine, *la mode et l'entraînement jouent un rôle*

considérable, impérieux : d'aucuns regimbent vigoureusement ; le grand nombre suit avec conviction, avec délices. Quand la France était à la mode en Allemagne, il a fallu des années et des années d'efforts à quelques bons esprits, férus d'un salutaire nationalisme, pour enrayer un peu l'envahissement de leur langue par la nôtre. Maintenant, l'Angleterre et ses jeux, l'Angleterre et ses sports exerce une fascination telle, qu'il n'est déductions ni sarcasmes capables d'arrêter le flot des expressions sous lesquelles le *turf*, le *yachting*, le *rowing* et autres *ing* à la mode, menacent de submerger notre modeste terminologie. « Au XVI^e siècle, dit-on, les protestations passionnées d'Henri Estienne arrêterent peut-être un instant l'engouement pour les choses et les mots d'Italie ; puis... les emprunts reprirent bientôt. »

En effet, garder la mesure est ici plus difficile qu'en aucun autre domaine, parce que *la limite* n'est pas, n'a jamais été, et ne saurait jamais être tracée que d'une façon tout à fait arbitraire, artificielle.

* * *

Il faut donc se résigner à adopter quelques-uns de ces intrus ; alors, moins et mieux, disent les « défenseurs du français malmené », puisqu'il y va du *salut de notre langue*. Voire.

D'abord, ceux qui forment le langage, pour parler comme Bréal, s'en moquent pas mal, du salut de notre langue. Et puis, l'histoire nous apprend qu'un *idiome n'est pas à la merci d'une invasion étrangère, même considérable*.

Non, n'ayez crainte pour l'avenir de la langue : cette invasion fût-elle dix fois plus abondante, dix fois plus choquante, le français n'en restera pas moins du français. Il faut bien d'autres cataclysmes pour qu'une langue perde ses caractères distinctifs. Il en faut d'autres, même, pour qu'elle perde ses qualités, et le peuple qui la parle, son individualité ; et c'est là, au fond, le nœud du problème.

Je ne puis ici traiter la première question, qui ressortirait à une étude, captivante autant qu'instructive, sur les relations des idiomes entre eux. Quelques exemples seulement : ni l'extrême abondance d'éléments étrangers n'a réussi à faire de la langue roumaine autre chose qu'un idiome latin bien caractérisé ; ni l'énorme afflux de mots latins au XI^e siècle n'a éloigné irrémédiablement l'anglais des autres idiomes germaniques. Pour qu'il y ait réellement submersion d'une langue, deux conditions sont essentielles : d'abord la concurrence avec un seul idiome ; et puis,

un bouleversement politique aussi profond que dans la Gaule de Jules-César, ou une infiltration aussi intense que dans le français du Canada. Et nous n'en sommes pas là.

Quant à ma seconde question : *Notre langue est-elle menacée, sinon dans son avenir, du moins dans ses qualités ? faut-il protester contre l'adoption de termes étrangers au nom d'un idéal de pureté ?* C'est un point de vue tout autre, que nous ne pouvons aborder ici, encore qu'il rentrât directement dans une étude consacrée à la *langue de demain...*

* * *

Concluons donc, en traçant en quelque sorte *la ligne de conduite de celui qui, respectueux de la langue, n'en croit pas moins à la raison d'être d'emprunts aux idiomes étrangers.*

Pas d'exagération, ni dans un sens, ni dans l'autre ; mais, du tact et *de la mesure* : de la mesure dans l'adoption de mots nouveaux, en n'en usant que quand l'absence d'un équivalent français est incontestable. De la mesure, d'abord *chez les esprits plutôt novateurs*, portés peut-être, dans leur désir d'enrichir leur vocabulaire et celui d'autrui, à en entrevoir trop complaisamment l'opportunité ; de la mesure, qui sera le fruit surtout d'un profond respect pour la langue maternelle ; d'un profond respect aussi pour ceux qui la parlent : un peu comme ce jeune homme qui, allant chercher à l'étranger un complément à son éducation sociale, à sa culture intellectuelle, n'aurait pas de préoccupation plus constante que de rester en perpétuel contact avec ceux qui sont les siens.

Mais *de la mesure également*, si, plutôt *conservateurs*, nous nous sommes formé un idéal de pureté de la langue qui nous rend très circonspects à l'égard des emprunts aux idiomes étrangers. De la mesure dans l'expression de ce point de vue ; de la mesure dans nos critiques ; de la mesure dans la manifestation de nos dédains.

Souvenons-nous qu'une cause n'a pas d'ennemis plus dangereux que ceux qui la défendent sans mesure, exagérant le blâme, exagérant l'éloge. Et, plutôt que de ressembler à ce Vaudois, conservateur et cantonaliste farouche au point de déclarer le Pacte de 1291 déjà trop centralisateur, disons-nous bien que, *en matière de langue, le nationaliste le plus vraiment respectueux de la sienne est celui qui en favorise le développement avec un intelligent opportunisme.*

Ed. VITTOZ.

MÉTHODE GLOBALE

Dans leur dernière réunion qui eut lieu à Bretaye, les directeurs d'écoles primaires du canton de Vaud se sont occupés de la méthode globale pour l'enseignement de la lecture. Le correspondant de plusieurs quotidiens ayant parlé des expériences faites à Lausanne dans ce domaine, nous profitons de l'hospitalité des colonnes de l'*Educateur* pour renseigner avec plus de précision ceux (et nous savons qu'ils sont nombreux) qui s'intéressent à la question toujours actuelle de l'apprentissage de la lecture.

Depuis le printemps 1935, la méthode globale est employée dans 4 classes enfantines et 1 classe primaire de Lausanne. A ces 5 classes sont venues s'ajouter 2 nouvelles classes primaires en avril dernier.

Parlons d'abord des classes enfantines et disons d'emblée que les essais faits dans ces classes sont nettement encourageants. Le Plan d'études des écoles enfantines vaudoises précisant que celles-ci doivent préparer l'enfant à recevoir l'enseignement de la lecture plutôt que de le lui donner prématurément, il est facile à l'institutrice infantine d'entraîner tout d'abord ses élèves à de nombreux exercices visuels, puis de leur donner petit à petit un certain bagage de mots tirés directement de l'activité de la classe et des intérêts immédiats de l'enfant, sans souci de gradation méthodique. Il va bien sans dire que les élèves sont d'autant plus avancés que le nombre de mots acquis globalement est plus grand, mais l'important n'est pas d'aller vite, l'important est d'avoir provoqué l'activité de l'enfant, sa joie, son enthousiasme en lui apprenant à lire des mots reliés de vingt manières diverses aux petits centres d'intérêt qui l'ont captivé.

Chez les élèves primaires, l'essai s'est fait dans une classe mixte de Beaulieu. Il s'agissait d'une classe de recrutement normal, d'effectif assez chargé (39 élèves de 7 ans), disposant d'une imprimerie scolaire Freinet. Des épreuves de lecture ont été données aux élèves de cette classe ainsi qu'à 288 élèves d'autres classes où l'on emploie la méthode phonétique, ceci après six mois effectifs d'école (1^{er} décembre 1935). Voici les résultats de ces épreuves :

	1 ^{er} groupe (Méthode globale)	2 ^e groupe (Méthode phonétique)
Elèves lisant très bien	48 %	27 %
» » bien ou assez bien	30 %	40 %
» » péniblement	17 %	21 %
» » très mal	5 %	12 %

On voit que les résultats, s'ils ne diffèrent pas énormément, ne sont en tout cas pas défavorables à la méthode globale. Le moins qu'on puisse dire est que son rendement dans la technique de la lecture est aussi bon que celui de la méthode phonétique. D'ailleurs, les promoteurs de la méthode globale n'ont jamais prétendu qu'elle fût sensiblement plus rapide qu'une autre. Elle a surtout pour elle de se baser sur des lois très sûres de la psychologie de l'enfant (fonctions de globalisation et supériorité de la fonction visuelle sur la fonction auditive). On nous permettra de ne pas nous attarder sur ce point que M. R. Dottrens et Mlle Margairaz ont amplement développé dans leur excellent petit livre sur l'apprentissage de la lecture ¹.

La lecture globale exerce-t-elle une influence favorable sur l'acquisition de l'orthographe d'usage ? Il semble *a priori* que cela doit être puisque l'enfant,

¹ Dottrens et Margairaz : « L'apprentissage de la lecture par la méthode globale » (Delachaux et Niestlé).

débarrassé de toute préoccupation phonétique, ne cherchera pas à construire une syllabe en assemblant des lettres qui ne conviennent pas dans tel ou tel cas, le même son en français pouvant s'écrire de bien des façons différentes. Dans la règle, l'enfant qui a appris un mot globalement doit en retenir le graphisme exact. Toutefois, nous devons dire que notre expérience de la méthode globale est trop récente pour que nous ayons pu faire des observations sûres à ce sujet. Et nous ne voulons pas parler de ce que nous n'avons pas encore pu vérifier.

Pour nous, le gros avantage pédagogique de la méthode globale réside dans le fait que celle-ci, dès les premiers jours d'école, permet à la lecture de s'intégrer dans l'activité générale de la classe. La leçon de lecture est d'emblée en liaison directe avec le centre d'intérêt. Mots et textes sont tirés de la vie de l'écolier, des leçons d'observation, de choses, d'élocution, d'une promenade scolaire, d'un petit événement auquel les élèves ont participé, etc. Par l'emploi de l'imprimerie (que les élèves manient très bien) des écriteaux, des textes qu'il faut découper et recomposer, du recueil d'histoires qu'on confectionne petit à petit, la méthode globale est éminemment active.

Tout ce que nous disons là conserve d'ailleurs un certain caractère provisoire. Les résultats dont nous avons parlé doivent être encore contrôlés, vérifiés par de nouveaux essais ; nous nous gardons soigneusement de toute affirmation trop catégorique, car nous savons fort bien qu'une expérience de 15 mois, fût-ce dans plusieurs classes, est encore insuffisante pour juger une méthode. Nous savons aussi que la méthode globale exige un gros travail de l'institutrice, surtout au début, qu'elle est difficilement applicable dans des classes trop nombreuses et qu'elle exige l'emploi, à l'école primaire, d'une petite imprimerie ou de tout autre moyen mécanique pour reproduire rapidement des textes.

Certes, nous savons tout cela ; mais ce que les institutrices qui l'ont employée sont unanimes à déclarer, c'est que la méthode globale est une admirable créatrice d'intérêt et d'activité. Quand elle ne présenterait que cet avantage, elle mériterait déjà l'attention des pédagogues.

Paul AUBERT.

PRATIQUE

LE COIN DU FRANÇAIS

Vous... « fesez » ; ... vous... « disez ».

Les verbes *faire*, et *dire* sont, nous l'avons vu en passant, des « bonnes à tout faire » dont l'empressement côtoie l'indiscrétion. On les a positivement, sinon « toujours devant les pieds », du moins constamment sur la langue et sous la main. Comme pour racheter cette banalité dans la fonction, qui est fort utile, d'ailleurs dans bien des cas, l'un et l'autre arborent une originale fantaisie. C'est la désinence de la deuxième personne du pluriel : *vous faites*, *vous dites*. Variante rare qui constitue un « cordier-cordant » à rebours d'une valeur pédagogique indéniable, tout comme les récréations de ce genre qui sont normalement composées.

Faites conjuguer en vitesse, et conjointement, le présent de l'indicatif de ces deux verbes ; les barbarismes, *vous fesez*, ou *faisez* *vous disez*, ne manqueront pas de faire leur apparition chez les uns ou chez les autres des joueurs. Je ne parle pas des manifestations intentionnelles, qui ne manqueront pas non plus de pousser une pointe plus ou moins fine, ou plus ou moins prolongée suivant l'atmosphère de discipline, volontaire ou imposée, de la classe. Que l'on s'amuse un peu dans une leçon de grammaire, le fait n'est pas si fréquent. Et puisque cet exercice est un jeu, cela suppose quelque liberté.

On m'objectera : « A quoi bon perdre son temps avec de tels enfantillages ?... »

S'il en est qui, intentionnellement ou par mégarde, ressortent trop souvent les deux barbarismes en cause, le meilleur moyen de les en corriger, ce sera de... leur faire copier cinquante fois les formes exactes, *vous faites, vous dites* ». Je laisse cette question à la libre appréciation des maîtres que le cas peut intéresser. Ce qui réussit avec les uns amène assez souvent un fiasco avec d'autres.

Cependant, et pour ramener le sérieux, tempéré d'humour, qui terminera le jeu en exercice utile d'assouplissement, voici ce que l'on peut organiser. Une passe dialoguée aux deux premières personnes du pluriel du présent de l'indicatif.

La classe est divisée en deux groupes. L'un est celui des proposant, l'autre celui des préopinants ou répondants.

Chacun prend la parole à son tour dans les deux camps ; de la sorte, les proposant ont le temps de préparer leur texte. Les répondants auront moins de peine à donner la réplique :

1. — *Nous faisons trop de bruit en quittant la classe.*
2. — *Oui, vous faites trop de bruit, mais vous n'êtes pas les seuls.*

Noter que le rapprochement des deux formes, *faites*, ou *dites*, et *êtes*, présente une certaine valeur pédagogique.

1. — *Nous disons toujours la vérité.*

2. — *Vous dites toujours la vérité?... c'est très bien. Mais... en êtes-vous bien sûrs ? Etc., etc.*

Il y aura ensuite quelque utilité à faire écrire par tout le monde les propositions qui ont été émises au cours de l'exercice, et les répliques qu'elles ont suscitées. On fixera ainsi définitivement, avec les jeunes, la transcription exacte du son *fe* dans *nous faisons*.

L'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE CHEZ LES TOUT PETITS

Cette année, la plupart des enfants se sont intéressés à l'écriture, avant de s'intéresser à la lecture, contrairement à ce qui se passe d'habitude. Une grande vigilance fut alors nécessaire de ma part, car les enfants ne connaissant pas du tout les lettres qu'ils traçaient, les commençaient par n'importe quel bout et les tournaient dans tous les sens. Il y avait bien sûr les modèles de lettres en papier de verre à leur service, et beaucoup les contournaient avant de les tracer à main levée. Marie les contournaient de la main gauche tandis qu'elle les écrivait de la main droite, ce qui était parfois fort compliqué, mais les lettres les plus difficiles ne la rebutaient pas.

Quoique les enfants connussent donc le dessin de la lettre au moment d'apprendre à lire, je n'ai pas remarqué que cela leur ait facilité l'étude de la lecture. Ils ont commencé très tard à apprendre les lettres, en général en décembre seulement, mais leur intérêt a été si vif que leurs progrès ont été très rapides. Contrairement aussi aux autres années, les enfants se sont intéressés très vite aux syllabes et voulaient lire des mots lorsqu'ils ne connaissaient encore qu'un nombre restreint de lettres, ce qui du reste les faisait avancer très rapidement, car en déchiffrant ce qu'ils pouvaient, ils trouvaient les sons qui leur manquaient en devinant le nom de l'objet dont ils tenaient l'étiquette en le cherchant dans le jeu de lecture qu'ils avaient devant eux.

Chaque enfant va de son pas, heureux d'en être où il en est. Il sait qu'il y a d'autres étapes à parcourir après la sienne, mais il sait aussi qu'il y arrivera puisque ses camarades y sont parvenus avant lui.

Ainsi Annette a compris très rapidement la manière de former les syllabes avec les quelques lettres qu'elle savait, et, en peu de jours, elle a lu les mots des boîtes de lecture.

Jacques lisait déjà bien, mais depuis qu'il avait eu la rougeole il semblait fatigué et n'avancait plus guère. Enfin il délaissa complètement la lecture et se mit à écrire phonétiquement ; il me demandait cependant souvent comment on écrivait an-in-on, etc., parce qu'il trouvait ces sons dans les mots qu'il

écrivait. Trois à quatre semaines après il reprit la lecture et lut très facilement.

Alice vint tout heureuse un matin me dire : « J'ai pensé dans mon lit, et j'ai trouvé le mot que « je savais » pas lire, c'est « Ada ! »

Raymond voit que son ami Loulou lit des syllabes, il le regarde, le regarde, le suit, l'écoute, puis il veut essayer de les lire à son tour. Il prend les lettres qu'il connaît et forme les syllabes que je lui indique. L'après-midi, jour de travaux manuels tant aimés des enfants, Raymond continue à former des syllabes : « Est-ce que je peux emporter une boîte de lettres à la maison ? me demande-t-il, je veux en faire avec du carton, après je les rapporterai. »

Raymond a beaucoup de peine, mais il est très persévérant et a un intérêt passionné pour l'étude de la lecture. Il lui faut souvent une longue réflexion pour retrouver le son d'une lettre, mais en général il y arrive. Parfois il prend sa chaise, il vient s'asseoir près de moi pour lire, ou bien il me suit pas à pas lisant, cherchant, recommençant encore. Il emprunte parfois le « Livre Rouge » à un camarade et à force de patience, il arrive quelquefois à en déchiffrer une page entière.

— Est-ce que je peux lire des mots ? me demande Fernand.

— Je ne sais pas si tu peux, tu ne sais pas toutes les lettres, mais tu peux essayer et tu verras.

Fernand rayonne de joie ! Il a pu déchiffrer des mots en devinant les sons des lettres qu'il ne connaissait pas. Il lit ainsi toutes les boîtes de lecture, mais ensuite il reprend les lettres pour apprendre celles qu'il ne connaît pas encore bien.

Quelques enfants apprennent toutes les lettres avant de former les syllabes, d'autres cherchent à les former lorsqu'ils n'en savent encore que quelques-unes. Certains enfants vont très lentement, oubliant ce qu'ils ont appris le jour avant, d'autres au contraire vont très vite et apprennent à lire couramment en six mois sans qu'on sache toujours comment ils y sont parvenus. Il y en a qui lisent même des mots avant de savoir toutes les lettres et sans passer par l'étude des syllabes ; les uns passent facilement des grandes lettres en papier de verre aux petites lettres manuscrites, tandis que pour certains de leurs camarades il faut toute une adaptation. Enfin il y a des enfants qui sentent le besoin de s'arrêter longuement à un exercice, tandis que leur voisin ne fait que l'effleurer. D'autres petits sont si timides et ont si peu de confiance en eux-mêmes qu'ils se troublent lorsqu'ils doivent lire devant quelqu'un.

En général, lorsque les enfants ont été malades, ne fût-ce que deux jours, ils ne reprennent pas tout de suite la lecture lorsqu'ils reviennent en classe, mais ils ne recommenceront en effet ce travail que quelques jours après. Ils ne perdent cependant rien pendant ce temps et reprennent, au contraire, leur étude plus facilement après cet arrêt.

Dans une classe il y a tant d'éléments divers, tant d'aptitudes, de capacités et de dons différents, qu'une manière unique de procéder avec tous les enfants serait une cruauté et un non-sens.

Pour les enfants très intelligents toutes les méthodes sont également bonnes, mais ce sont les autres qui sont les plus nombreux et ceux-là ont surtout besoin de pouvoir suivre la voie qui convient le mieux à leur personnalité ; car les efforts trop grands, trop pénibles ou même impossibles qu'on demanderait d'eux dès le début de leur scolarité risquerait de leur donner tout de suite le dégoût de l'école.

Pour les petits surtout il est nécessaire que l'école soit à la mesure des enfants, que les méthodes soient à leur service et non pas les enfants au service des méthodes. Il faut enfin que la maîtresse soit assez souple pour s'adapter aux besoins de chacun et pour servir de guide à tous.

La seule vraie méthode de l'école est : l'amour. Nelly HARTMANN.

« La scuola è il regno delle anime, non mettiamo il disordine nel regno di Dio. » (Maria Boschetti.)



Flûtes douces ou flûtes à bec

Soprano do depuis fr. 5.—. Soprano do modèle spécial pour écoles dit «Bach» fr. 8.—. Alto fa, depuis fr. 17.—. Fourre en toile depuis fr. 1.—. Etuis bois depuis fr. 1.75. Méthode Aeschmann depuis fr. 1.50. Beau choix de musique. Envois à l'examen. Remise importante par quantité. Seul dépositaire des meilleures marques : Bach ; Goldklang ; Merz.

FÆTISCH FRÈRES S. A. Caroline, 5, Lausanne

Empaillage de tous les animaux pour écoles

Chamoisage de peaux — Fabrication de **Fourrures**

Labor. zool. et Pelleterie, M. Layritz, Bienne 7, ch. d. Pins 15



Allemand ou anglais

garanti en 2 mois, italien en 1. Cours de 2, 3, 4 semaines également. Enseignement pour tout âge et à toute époque. Diplôme langues en 3 mois, diplôme commerce en 6. Références.

ÉCOLE TAMÉ, BADEN 57



Dans un dénuement complet, affaibli par les privations, Pestalozzi reconnut que le seul moyen de sortir d'une pareille misère était de

« Prêcher à l'humanité les principes libérateurs de l'aide et de l'entr'aide. »

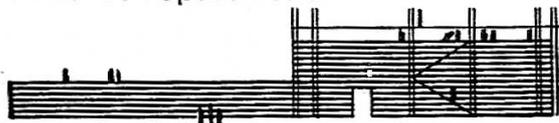
La coopération est la réalisation de son idée. Elle éduque ses adhérents à la solidarité et à l'économie et élève leur niveau d'existence.



**UNION SUISSE DES COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION
(USC) BALE**

Contre le chômage

Les brasseries suisses et leurs dépôts ont dépensé en Suisse, de 1929 à 1933, annuellement, en constructions et réparations



15,5 millions

de francs — et

6,6 millions

pour des achats de tout genre.

**De nouvelles expériences fiscales
vont-elles réduire à néant ces obstacles
dressés contre le chômage?**

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

PARAIT LE SAMEDI

Rédacteur de l'« Educ »

ALBERT ROCHA
CULLY

Comité de rédaction:

M. CHANTRENS, TERRITET
H. BAUMARD, GENTHOD
H.-L. GÉDET, NEUCHÂTEL
J. MERTENAT, DELÉMONT

Rédacteur du « Bulletin »:

CHARLES GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

Correspondants de sections:

M^{me} L. CORNUZ, VEVEY
AD. LAGIER, GENÈVE
M^{lle} M.-J. LONG, GENÈVE
J.-E. MATTHEY, NEUCHÂTEL
H. SAUTEBIN, DELÉMONT

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION :

AVENUE DE LA GARE, 33, LAUSANNE
CHÈQUES POSTAUX : II. 6600 TÉLÉPHONE : 33.633

PRIX D'ABONNEMENT :

Suisse..... Fr. 9.— Etranger..... Fr. 12.—

Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A.,
Lausanne, et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

EDITIONS PAYOT

HISTOIRES DE LA BIBLE

racontées aux enfants par Mme EUG. BRIDEL

In-4° cartonné Fr. 3.—

LE PÈRE CÉLESTE

Catéchisme.

Quatrième édition revue par AIMÉ CHAVAN, professeur de théologie
à l'Université de Lausanne.

In-16 broché. Fr. 1.25

HISTOIRE DE L'ÉGLISE CHRÉTIENNE

Manuel pour l'enseignement religieux adopté par le Consistoire de
l'Eglise nationale protestante de Genève. 3^e édition revue,
par EUGENE CHOISY, pasteur, professeur à l'Université.

In-16 cartonné Fr. 2.—

CATÉCHISME RÉSUMÉ

par ALEXIS DE LOËS.

In-16 broché. Fr. 1.—

MES PLUS BELLES HISTOIRES

Récits bibliques racontés aux enfants, par J. SAVARY et E. VISINAND.
Illustrés par ELZINGRE.

1^{re} série, in-8° cartonné Fr. 2.50

2^e série, in-8° cartonné. Fr. 2.75

LE CHRIST, LES APOTRES, L'ÉGLISE

par JULES SAVARY.

In-8°, cartonné, illustré Fr. 3.—

LE SAUVEUR

Catéchisme.

par HENRI SECRÉTAN, pasteur.

In-16 cartonné Fr. 1.—

RÉCITS TIRÉS DU NOUVEAU TESTAMENT

par JULES WEBER.

In-16 broché Fr. 1.—

ENVOI A L'EXAMEN SUR DEMANDE